

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2019

Absent(s) :

Jean Luc DESSALES
(Procuration : Brigitte CLEMENT)

Secrétaire :

Secrétaire de séance : Michel FRANÇOIS

Agnès DUBOC

Ouverture de la séance à 18h30.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12/07/2019 :

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

PROPOSITION D'ACHAT DE L'ANCIENNE CURE :

Il s'agit d'un bâtiment communal sis 2380 route des Caritat à Condorcet, comprenant une maison et un garage et figurant au cadastre : Section C 361 (5a60ca) et section C911 (20ca).

Brigitte CLEMENT donne le compte rendu des événements depuis l'achat en 2011 par la commune pour un montant de 200.000 € + plus frais de notaire : 3.550€.

- Achat effectué par un prêt à 50% sur 10 ans et se terminant le 15/01/2021.
- 2012 : projet CALD en juin 2012. Consistance du projet, étude de faisabilité.
- 2014 : projet de 3 logements (1 « T2 de 56m² + 2 T4 de 92 m² et 86 m², et 3 salles d'activités de 23,27 m² et 27,5 m²) :
Coût du projet : 700 mil euros HT (avec travaux façade) 535.000 € HT hors façades.
 - Le 27/5/2014 rencontre avec la DAH
 - Le 22/07/2014 : la DAH ne donne pas de suite favorable au projet.
 - Contact pris de nouveau fin 2015 avec DAH sans suite favorable.
- Ce dossier a été débattu 9 fois en réunion de Conseil Municipal qui a décidé la mise en vente en 2017.
- Après 27 visites effectuées entre juillet 2017 et juillet 2019 par l'agence immobilière « IMMO SWEET HOME » (+ l'agence BOSCHI : 1 visite) la première proposition d'achat a été déposée le 10/07/2019 par Madame Aurore MONNIER pour 125.000 € (frais d'agence inclus), soit 118.750 € net.
- La cliente ayant une demande de prêt bancaire pour l'achat de ce bien, elle demande un accord de principe pour qu'il ne soit pas demandé de dépôt de garantie au moment de la signature du compromis de vente.
- Participation pour les actes notariés chez Maître PAPAS Notaire à Nyons.

Un tour de table est effectué afin que chacun expose ses commentaires :

- l'ensemble des élus, se prononce à l'unanimité pour la vente proposée sous réserve de respecter l'architecture en façade.
- M. le Maire : donne son accord pour la vente,

Il est donc proposé de passer au vote pour « l'acceptation de la proposition d'achat » par Madame Aurore MONNIER.

Après délibération la proposition est acceptée à l'unanimité avec demande de respecter l'architecture de la façade et du toit.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Réfection du chemin de la Garde :
- Les travaux débuteront fin août. Ces travaux engloberont également des coupes d'eaux sur le chemin des Crozes, devant la chapelle de St Pons.. A noter que le chemin des grands chênes est achevé à l'exception du revêtement.
- L'école doit être nettoyée suite aux derniers travaux effectués : M. Le Maire confirme que ce nettoyage par une entreprise commandée par l'architecte aura lieu début aout.
- Entretien du cimetière de St Pons. M. Le Maire répond que cela est prévu prochainement
Un devis va être demandé pour la coupe d'un cyprès.
- Une réunion est prévue en septembre afin de définir le droit de regard de la commune sur le fonctionnement du logement pour personnes en danger.
- Les adhérentes de l'association des couturières demandent l'ouverture d'une porte afin d'avoir accès directement à la grande salle (entre leur stock de matériel et l'atelier de travail) En effet en période de fin d'année lors de la préparation des articles pour le marché de Noël, elles doivent faire des allers retours au froid entre l'atelier et le matériel stocké. Un devis va être demandé et sera présenté à la prochaine réunion de septembre 2019.

La séance est levée à 19h